



FACEL Yvelines

SOMMAIRE

Éditorial	P 1
Éducation Accueillir la parole de l'enfant	P 2 2
Vie des associations Tournoi de foot du 23 juin	P 3 3
Agenda et infos	P 4

ARRIVÉE ET DÉPART

Nous avons la joie d'accueillir Anaïs Tavares depuis le 1^{er} juin dernier aux Mureaux. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans sa mission.

Nous disons au revoir à Félicité Boum qui a travaillé 6 ans à Sartrouville. Nous la remercions pour son enthousiasme et son dynamisme.

Éditorial

L'enfant est une personne unique ; il est en devenir, comme citoyen, avec son histoire personnelle, sa situation sociale et familiale, ses capacités, celles qu'il connaît et celles qu'il ignore encore.

Chaque enfant vit dans sa famille, à l'école, avec ses copains. Dans cette vie, il exprime des désirs, agit et connaît des émotions. Ecouter sa parole permet de recueillir la richesse de cette vie ; il peut ensuite partager ses savoirs et construire une vie collective où dans le groupe les valeurs de respect, confiance, solidarité peuvent être expérimentés. Ainsi il se met en place un vivre ensemble, faits de sentiments, de jeux, d'actions, de projets, de prises de responsabilité.

De plus lorsque sa vie personnelle et collective est racontée et partagée dans le groupe, chaque enfant découvre ses aspirations, ses possibilités et ses limites, ce qui a valeur pour lui et ce qu'il refuse. Chacun se sent d'avantage capable d'agir personnellement ou collectivement. Le groupe, lui aussi, se découvre des valeurs communes, une identité, des capacités.

La dynamique de la parole écoutée, permet donc à partir du vécu, puis de l'expérience et de sa relecture, une meilleure connaissance des capacités qui aident à grandir individuellement et collectivement.

Cette 2^{ème} lettre de la FACEL Yvelines porte sur ce point fondamental commun à nos projets éducatifs que constitue l'écoute de la parole de l'enfant ou du jeune. Nous tenterons d'en cerner les enjeux et d'apporter des pistes pour sa mise en œuvre effective dans nos activités.

Marie-Pierre Rébillat
Présidente de l'ACE 78





Accueillir la parole de l'enfant ou du jeune

Ecouter la parole de l'enfant ou du jeune c'est accepter de le reconnaître comme une personne à part entière et unique. C'est accroître les chances qu'il développe son estime de soi, qu'il s'investisse dans les activités et qu'il s'affirme et grandisse par sa parole.

En l'aidant à formuler sa pensée, l'animateur lui ouvre la possibilité d'entrer dans l'apprentissage de la prise de responsabilité et de l'action citoyenne. LC-CY

Extraits du message de sa Sainteté Benoît XVI, pour la célébration de la journée mondiale pour la paix

« [...] Mon Message s'adresse également aux parents, aux familles, à toutes les composantes éducatives, formatives, comme aussi aux responsables dans les différents milieux de la vie religieuse, sociale, politique, économique, culturelle et de la communication. Être attentifs au monde des jeunes, savoir l'accueillir et le valoriser, n'est pas seulement une opportunité, mais un devoir fondamental de toute la société, pour la construction d'un avenir de justice et de paix. [...] »

Que chaque structure éducative puisse être un lieu d'ouverture au transcendant et aux autres ; un lieu de dialogue, de cohésion et d'écoute, où le jeune se sente valorisé dans ses propres potentialités et ses richesses intérieures, et apprenne à estimer vraiment ses frères. Que ce lieu puisse enseigner aussi à goûter la joie qui jaillit du fait de vivre, jour après jour, dans la charité et dans la compassion envers le prochain, et dans la participation active à la construction d'une société plus humaine et fraternelle. [...] »

1^{er} janvier 2012

« Qu'est-ce qu'un jeune, un enfant ? Ce sont d'abord des futurs hommes, des futures femmes, qui ont besoin de devenir libres. [...] Le but de l'éducation ? C'est permettre à une personne de devenir pleinement libre. » ainsi s'est exprimé Monseigneur Jérôme Beau, évêque auxiliaire de Paris, lors de la 5^{ème} rencontre des AEB¹, poursuivant ainsi : *« Le développement intégral de la personne, c'est ne pas modéliser la personne. Je ne voudrais pas qu'il y ait simplement le rapport de l'éducateur au jeune, [...] Si on ne fait grandir quelqu'un qu'en lui disant "non", on ne fait pas grandir la personne dans l'épanouissement. C'est la notion de responsabilisation. D'où l'importance de les écouter pour qu'ils puissent mettre des mots sur ce qu'ils vivent. Quelqu'un qui ne*

peut pas mettre des mots sur ce qu'il vit, est quelqu'un qui ne peut pas trouver sa liberté. »

L'enjeu est donc de taille : il s'agit de former des hommes et femmes libres à l'image de Dieu. Il s'agit pour l'enfant de construire son rapport à soi, aux autres et au monde paisiblement.

Nos associations doivent être des lieux d'apprentissage de la démocratie où chacun est invité à prendre la parole, à exprimer son opinion dans le respect de celle de l'autre.

Accueillir la parole de l'enfant est au cœur des objectifs du projet éducatif de la FACEL Yvelines et notamment des points autour de « construire sa personnalité » et de « responsabiliser » (voir encadré)

L'animateur, acteur clef de la mise en œuvre de ces objectifs, doit être capable d'écouter pour éveiller les dons, responsabiliser, rendre acteur,



Projet éducatif de la FACEL Yvelines :

Extraits

Construire sa personnalité

Chaque enfant est pour nous visage de Dieu, personne libre et unique. Il est appelé à être révélé dans sa vocation personnelle, à développer des talents particuliers, à donner le meilleur de lui-même. Nous proposons d'accompagner l'enfant dans les choix qui construiront sa personnalité.

Responsabiliser

- en l'invitant à participer aux décisions,
- en contribuant à son apprentissage d'acteur responsable et de citoyen.

former des citoyens engagés et non des personnes réduites à un rôle de consommation.

Recevoir la parole de l'enfant, ça n'est pas seulement écouter ses émotions, besoins et attentes ou même susciter la prise de parole, c'est aussi valoriser celle-ci, en prendre acte, rendre cette parole décisionnelle.

Comment s'y prendre ?

Les objectifs du projet éducatif de la FACEL Yvelines ont été travaillés afin de créer des fiches pédagogiques se voulant des outils pratiques à disposition des animateurs. Les conseils ci-dessous sont le fruit de ce travail et de cette mise en commun de pratiques.

¹ « Ateliers éducatifs des Bernardins », rencontre organisée par la FACEL Paris le 7 décembre 2010.

Les temps d'évaluation

Lors des temps d'évaluation, chaque enfant fait l'expérience de l'écoute et de la prise de parole. La reformulation de ses paroles lui montre que l'animateur n'est pas seulement quelqu'un qui dirige, décide, mais qu'il est quelqu'un qui l'accepte comme interlocuteur.

Ce temps est fondamental et il ne doit pas être considéré comme un poids dans la grille d'activités.

Pour enrichir ce temps, il est possible de l'inscrire dans l'imaginaire (un conseil des anciens se déroulant dans une case à palabres dans un thème africain...). Le groupe doit être restreint : de 6 à 8 enfants maximum. Un animateur rappelle les règles et les objectifs et veille à ce que chacun puisse prendre la parole. Il enrichit les participations en questionnant l'enfant qui s'exprime, sans orienter. Il est vigilant à ce qu'aucune parole ne soit méprisée ou laissée de côté car être écouté ne peut pas aller sans écouter et respecter l'autre. Apprendre à écouter c'est aussi apprendre à se taire.

Une trame d'évaluation doit être définie et explicitée.

Des supports de prise de parole (un bâton, une pelote de laine qui formera comme une toile à la fin de l'échange, un micro...), des supports visuels (gommettes, dessins, images ou mêmes jus de fruits...) peuvent être de bons outils.

Un pas supplémentaire est franchi lorsque l'enfant ou le jeune devient « ambassadeur » de son équipe auprès de l'équipe d'animation, il se sent valorisé auprès des adultes et apprend le rôle de représentant.

Mais cela n'est pas suffisant, les animateurs lors de la préparation des activités ou de la mise en place de la vie quotidienne tiendront compte des opinions et idées émises. C'est cela « donner de la valeur ».

Ecouter c'est être disponible à tout moment

L'écoute reste effective durant tous les temps formels et informels. Ce qui implique, pour les animateurs, une disponibilité et une attention de tous les instants. Le moment des repas est un temps privilégié. La

présence effective des animateurs au milieu des enfants et jeunes est fondamentale, même si en aucun cas l'animateur ne doit devenir un « copain ».

Il est possible de créer des fiches de progression personnelle pour chaque enfant afin de permettre à l'équipe d'animation de repérer celui qui ne parle pas et de susciter sa participation. Des boîtes à idées, des murs d'expression, un livre d'or, des corbeilles au coin prière, des ateliers slams, danse, improvisation ou même dessin, des inventions d'histoire peuvent permettre de recueillir cette parole et constituer des outils précieux à condition de vraiment en tenir compte.

L'enfant ou jeune ne s'exprime pas seulement de façon verbale, l'animateur doit donc être attentif à la communication corporelle, aux attitudes, aux dessins, aux blagues récurrentes...

Enfin, l'animateur a un regard bienveillant sur l'enfant, il sollicite le dialogue et comprend son désir de grandir sans lui imposer ses représentations d'adulte.

Vie des associations

► Tournoi de foot du 23 juin

Créé en 2010 par le Père Matthieu Berger à Aubergenville, ce tournoi a connu cette année sa troisième édition à Sartrouville dans un enthousiasme toujours aussi communicatif.

Des équipes qui s'entraînaient depuis quelques semaines, un soleil espéré et présent, des vicaires et animateurs devenus coachs et supporters, c'est dans cette ambiance joviale et après une prière commune qu'a été lancé par le Père Olivier Leborgne le coup d'envoi du 3^{ème} tournoi de foot regroupant différentes ACEL du diocèse.



Huit équipes venues de tout le diocèse étaient présentes pour décrocher le trophée : Triel, les Mureaux, Villepreux-lesClayes-Plaisir, Poissy, Mantes la Jolie, Sartrouville, Aubergenville et Saint-Quentin, plus ou moins entraînées mais chacune bien décidée à l'emporter.

Les matchs se sont succédés entre larmes de défaite et joie de participer jusqu'à la remise des coupes par le Père Thierry Faure aux vainqueurs : Sartrouville, à domicile chez les 11/14 ans et Mantes la Jolie chez les 14/17 ans.

Une messe animée par N'Joy a clos la journée dans la louange. Le Père Maximilien a proposé une évocation très footballistique du « onze



apostolique ». Puis chaque enfant est reparti avec sa médaille et ses souvenirs.

Déjà, le tournoi de l'année prochaine s'organise et Félicité Boum, animatrice à Sartrouville l'a rappelé le soir à ses joueurs « C'est maintenant qu'on prépare notre victoire de l'an prochain ! »

▶ Les infos

Nouvelle réglementation pour les activités sportives

Un arrêté relatif aux Activités physiques en ACM daté du 25 avril 2012 entrera en vigueur le 30 juin 2012 et sera donc effectif dès vos camps estivaux. Il abroge et remplace l'arrêté du 20 juin 2003. Il prend en compte 22 activités dont certaines n'étaient pas présentes dans le précédent arrêté : le char à voile, le surf, le radeau et le karting. Il est à noter que le test relatif à la pratique des activités nautiques a été modifié dans le sens d'une simplification et que les règles de baignade sont également modifiées. Vous pouvez le consulter sur le site de legifrance ou demander à la Facel de vous l'envoyer.



Service civique

La FACEL Yvelines se lance dans le service civique à la rentrée 2012. Elle propose dès septembre différentes missions :

- Axe solidarité : mise à jour du cathobook jeune des actions solidaires, création de liens entre associations de solidarité et ACEL
- Axe intergénérationnel : mise en lien de l'aumônerie étudiante de Saint Quentin d'associations de retraités et du club Saint-Quentin
- Axe culturel : promotion de la culture brésilienne, organisation du tournoi de foot...
- Axe aide à la famille : création d'ateliers couture

ATTENTION

L'arrêté du 9 février 2007 fixant les titres et diplômes permettant d'exercer les fonctions d'animation et de direction en accueil de mineurs liste dans son article 1 les différents diplômes permettant d'être directeur d'un séjour de vacances ou accueil de loisirs. **Toutefois ces diplômes ne peuvent seuls** permettre d'exercer une direction si leur titulaire ne peut justifier en même temps « **d'une ou plusieurs expériences d'animation de mineurs, dont une au moins en accueil collectif de mineurs, d'une durée totale de vingt-huit jours dans les cinq ans qui précèdent** ».

Ils doivent donc pouvoir présenter en cas d'inspection le diplôme accompagné des preuves des expériences d'animation.

Ainsi et contrairement à ce qu'on entend parfois, le diplôme d'éducateur spécialisé ou le diplôme de professeur ne permet pas sans expérience **en animation** de diriger un camp. En cas de doute, adressez-vous à la FACEL.

DATES A RETENIR

30 juin : entrée en vigueur du nouvel arrêté relatif aux activités physiques en ACM (accueil collectif de mineurs)

2 au 9 mars 2013 : Formation générale BAFA à Maule

11 au 16 mars 2013 : Formation approfondissement BAFA à Maule

OFFRE D'EMPLOI

La FACEL Yvelines recrute à Sartrouville un animateur coordinateur d'activités jeunesse.

BAFA et permis B exigés.

Profil de poste sur demande.

Envoi des candidatures à l'adresse :

facel78@orange.fr

Pour nous joindre :

FACEL Yvelines
24 rue du M^{al} Joffre
78 000 Versailles
facel78@orange.fr
01 30 97 68 76
www.facel78.fr

La FACEL Yvelines est soutenue par la Région Ile de France et par l'Association Diocésaine de Versailles (ADV)

